MEDECINE LEGALE UNITE MEDICO-JUDICIAIRE DU CHU DE LILLE



Horaires d'ouverture : 8h30 -18h

Sur rendez-vous

après contact téléphonique au : 03 20 44 66 46

ou après demande en ligne sur le site : www.chru-lille.fr

CHU de Lille Hôpital Roger Salengro 1^{er} étage Rue Emile Laine 59037 Lille cedex

Vous êtes victime de coups et/ou blessures

Vous souhaitez déposer une plainte ou vous vous réservez le droit de le faire plus tard ?

Un certificat médico-légal initial descriptif de vos blessures est important en cas de dépôt de plainte. Il peut vous être demandé par les services de police ou de gendarmerie.

Ce certificat sera établi dans nos locaux de l'Unité Médico-Judiciaire par un médecin légiste, expert judiciaire et indépendant.

Après votre prise en charge médicale aux urgences ou auprès de votre médecin traitant, contactez-nous avant votre venue au : 03 20 44 66 46 La consultation est prise en charge par la justice.

Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de tous les documents médicaux en lien avec les faits dant vous avez été victime.

Au sein de l'Unité Médico-Judiciaire, une équipe pluridisciplinaire assurera votre prise en charge.